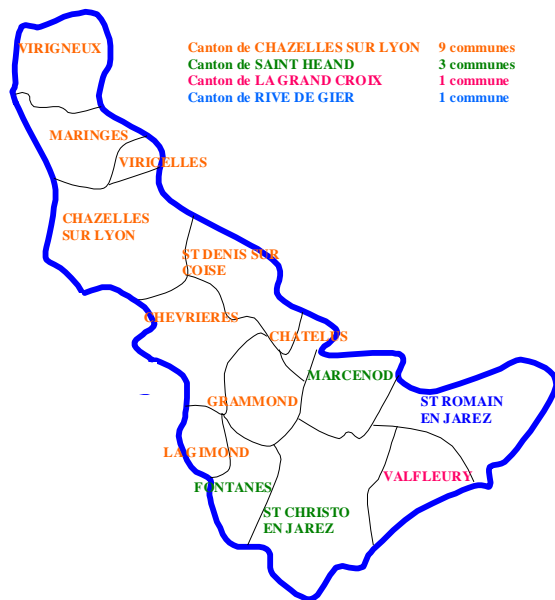


Communes de : Chazelles sur Lyon, Chatelus, Chevrières, Fontanès, Grammond, La Gimond, Marcenod, Maringes, St Christo en Jarez, St Denis sur Coise, St Romain en Jarez, Valfleury, Viricelles, Virigneux.



**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
Jarez en Lyonnais

Avec le soutien de



Rhône-Alpes Région



V 12/12/2015
I.P.N.S.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



Contact :

MARINGES - VIRICELLES

Marie Pierre SEON :

☎ : 04 77 94 49 13

seon.yves@neuf.fr

REPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER ...

Les repas équilibrés, confectionnés par la cuisine de Saint Christo en Jarez, sont assurés les 365 jours de l'année et la livraison s'effectue 3 fois par semaine en liaison froide.

Mardi, jeudi et samedi matin pour la grande tournée
Lundi, mercredi et vendredi après midi pour la petite tournée

Ces repas, que vous devrez réchauffer sont composés de :

- Une entrée, un plat chaud (légumes ou féculents), une viande ou un poisson, fromage, dessert, pain + un potage pour le soir
- Le prix du repas livré est de **8.60 €** (année 2016)

*Exceptionnellement et titre d'essai, le repas pourra être livré à **11.50€** pour des personnes non adhérentes.*

Un complément pour le soir pourra être servi pour 4€ (légumes + viande)
Ce complément sera servi uniquement à condition que les repas de midi soient livrés les 7 jours de la semaine.

Les repas sont confectionnés dans un respect :

- des normes d'hygiène alimentaire en vigueur,
- des exigences diététiques qualitatives et quantitatives.
- transportés avec un véhicule frigorifique répondant aux exigences de la Direction des Services Vétérinaires.

Le service de portage de repas s'adresse :

- Aux adhérents Familles Rurales.
- en priorité à toute personne âgée + de 60 ans ou handicapée, dont l'état de santé nécessite de façon permanente ou ponctuelle un portage de repas,
- puis à toute personne temporairement malade.
- aux personnes dont les conditions sociales et économiques ne lui permettent pas d'assurer momentanément la confection d'un repas.

1. Suis-je obligé de prendre un repas tous les jours ?

Non, mais pour votre équilibre alimentaire, il est conseillé de le prendre chaque jour. En effet, les menus sont élaborés pour une semaine en accord avec les conseils d'une diététicienne professionnelle.

2. Puis-je également commander un repas le dimanche et les jours fériés ?

Oui, même si ces repas ne sont pas livrés le jour même.

3. Est-il possible de suivre un régime alimentaire ?

Oui, si votre état de santé l'exige, il est possible d'adapter à vos besoins, sur certificat médical.

4. Sous quelle forme sont servis les repas ?

Les repas sont servis dans des barquettes à usage unique. Ils doivent être réchauffés au micro-ondes ou dans une casserole.

5. Qui peut bénéficier de ce service ?

Toutes personnes âgées de + de 60 ans résidant sur le canton de Chazelles sur Lyon, sur les communes de St Christo en Jarez, Fontanès, Marcenod, Valfleury, St Romain en Jarez. Toutes personnes invalides quel que soit l'âge. Ce service peut s'ouvrir à toute personne se trouvant en difficulté passagère (hospitalisation, maternité, ...).

6. Puis-je m'inscrire pour une courte durée ?

Oui, après une hospitalisation, durant une maladie ou une incapacité temporaire, vous pouvez bénéficier de ce service. Dès l'amélioration de votre état de santé, vous pouvez librement interrompre les livraisons.

7. Puis-je prétendre à une aide financière ?

Oui, il existe différentes aides (Aide Personnalisée d'Autonomie, M.S.A., C.C.A.S., ...) Se renseigner individuellement.